

## LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, ÇA S'APPREND !

Publié le 25 juin 2026



Par Daily Science

Les secteurs des animaux de compagnie et de l'horticulture ornementale viennent de signer deux nouveaux codes de conduite afin de limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes en Belgique. Parallèlement, une campagne nationale de sensibilisation a été lancée autour d'un message clair : faire des choix intelligents. « La prévention est essentielle : ce qui ne se retrouve pas aujourd'hui dans la nature ne devra pas être combattu demain », déclare Johan De Gruyter, de l'Institut des Sciences naturelles qui héberge le [Secrétariat scientifique national pour les espèces exotiques envahissantes](#).

Les espèces exotiques envahissantes représentent un défi croissant pour la nature et la société. En Europe, on estime qu'environ 12 000 espèces exotiques sont présentes, dont une partie se comporte de manière invasive et se propage rapidement dans les écosystèmes naturels.

Leur impact est considérable : près d'un cinquième des espèces indigènes menacées en Europe sont affectées par ces espèces exotiques. Elles causent également des dommages économiques, par exemple en réduisant les rendements agricoles, en endommageant les infrastructures et en entraînant des coûts élevés de gestion et de lutte. Elles peuvent aussi présenter des risques pour la santé publique.

## Introductions fortuites, mais aussi volontaires

De nombreuses invasions trouvent leur origine dans le secteur des animaux de compagnie et dans l'horticulture ornementale. Les animaux qui s'échappent ou sont relâchés volontairement, ainsi que les plantes qui se propagent à partir des jardins et collections botaniques, constituent des voies importantes d'introduction.

Des espèces peuvent également être transportées involontairement via du matériel végétal, du substrat de culture ou le transport. Ce qui commence souvent par un achat anodin peut ainsi devenir un problème pour la nature. « De nombreuses introductions se produisent involontairement. Grâce à une information ciblée et à des adaptations simples, beaucoup de problèmes peuvent être évités », explique Johan De Gruyter.

## Des engagements concrets

Les nouveaux codes de conduite volontaires misent fortement sur la prévention. Dans le secteur de l'horticulture ornementale, cela signifie notamment que certaines espèces végétales invasives ne seront plus vendues ni plantées, et que des étiquetages clairs ainsi que des recommandations seront prévus pour les espèces à risque.

Dans le secteur des animaux de compagnie, l'accent est mis sur l'identification correcte des espèces, des conseils appropriés aux clients et la prévention des évasions ou des relâchers d'animaux dans la nature. Les deux codes prévoient également des mesures de biosécurité, comme la gestion rigoureuse des déchets et la prévention de toute propagation involontaire.

« Chaque maillon de la chaîne, de l'éleveur ou du producteur jusqu'à l'acheteur, joue un rôle dans la prévention de la propagation », souligne Johan De Gruyter. Les deux codes insistent également sur l'importance du suivi et du partage des données. « Les observations de nouvelles espèces sont cruciales pour permettre une réaction rapide, tandis que des données fiables sur la répartition des espèces établies ou en expansion sont essentielles pour une gestion efficace. »

## La prévention comme clé

Parallèlement aux codes, une nouvelle campagne de communication a été lancée à destination des professionnels comme des consommateurs. Avec des slogans tels que « Planter malin – Ne laissez pas vos plantes prendre la clé des champs » et « Gardiens malins, écosystèmes sereins », la campagne mise sur la sensibilisation et le changement de comportement.

Selon les initiateurs, c'est précisément à ce niveau qu'une différence peut être faite. « Les choix intelligents des consommateurs et des professionnels font la différence entre un achat anodin et un problème écologique », affirme Johan De Gruyter. « Faire des choix réfléchis aujourd'hui est essentiel pour protéger la biodiversité de demain. »

Cette approche s'inscrit dans une stratégie européenne plus large de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et s'appuie sur des initiatives antérieures dans d'autres secteurs.